

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band: 5 (1964)
Heft: 1

Artikel: L'avenir de la Franche-Comté en Europe à la lumière du plan régional de développement et d'aménagement
Autor: Déprez, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1089493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AVENIR DE LA FRANCHE-COMTÉ EN EUROPE A LA LUMIÈRE DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

JACQUES DÉPREZ

INTRODUCTION

En novembre 1961, le Journal officiel de la République française a publié sous la forme d'un fascicule de 285 pages le «plan régional de développement et d'aménagement» de Franche-Comté. Des vingt-et-une circonscriptions d'action régionale ou «régions de programme» définies par le décret du 31 décembre 1958, la Franche-Comté est l'une des moins peuplées: Elle n'atteint pas encore le million d'habitants, soit 2 % de la population française sur 3 % du territoire. Aussi certains économistes, estimant que la France du 20^e siècle pour parvenir à organiser son espace dans le décennies à venir devrait être découpée en un nombre assez limité de grands ensembles, nient à la Franche-Comté la «dimension» régionale. Le propos de cette étude n'est pas de trancher ni même d'aborder cette discussion, car sans nul doute il devra y avoir place pour un partage équitable des responsabilités et des directives à prendre à tous les échelons, de la commune à la grande région, en passant par la région de programme.

Le Plan de Franche-Comté fait suite à un certain nombre d'autres plans déjà parus au cours des années dernières. Toutes les régions françaises confinant à la haute vallée du Rhin et au carrefour bâlois et belfortain (Lorraine, Alsace, Franche-Comté), c'est-à-dire toute la France de l'Est, se trouvent désormais dotées d'un Plan faisant état des réalisations déjà opérées, mais aussi des insuffisances, des orientations à donner, des vides à combler. A l'extrême sud de la Franche-Comté, au delà de Genève et du Léman, la Savoie s'est également vue octroyer son programme dans le cadre de la région Rhône — Alpes. Un tableau est ainsi dressé des potentialités de toutes ces contrées qui bordent à l'ouest et au nord-ouest le territoire de la confédération suisse. Il apparaît donc désormais possible de mieux coordonner qu'il n'a été possible jusqu'alors les économies des régions jurassiennes et périjurassiennes suisses et françaises, sans oublier les pays appartenus du Land Bade-Wurtemberg. Ce voeu, les auteurs du «Plan» le formulèrent dès l'introduction, et il en est fait écho à plusieurs reprises dans l'étude en question. On y reviendra plus loin.

DE QUI LE PLAN EST-IL L'OEUVRE?

Comme tous les Plans régionaux, celui de Franche-Comté a été élaboré par les soins du Comité des plans régionaux dont le travail est le fruit d'une étroite collaboration avec les autorités régionales et les organismes locaux

(Comité de productivité et d'expansion, Université, Chambres de Commerce). Cette œuvre est le résultat du travail collectif d'un grand nombre d'équipes de spécialistes particulièrement avertis des données du problème, conscients certes des forces de la région mais surtout de ses faiblesses, des impulsions à donner à l'économie dans le cadre français mais aussi dans celui d'un marché plus vaste.

Avant d'examiner de près cet inventaire des ressources économiques et humaines de la région comtoise et de mettre en lumière les perspectives d'avenir qui se dégagent d'un examen approfondi d'une des régions les plus originales sans doute de l'ensemble français, il convient de la replacer dans son contexte géographique afin de mieux saisir quelle position elle va être amenée à tenir en Europe.

POSITION DE LA RÉGION

La Franche-Comté est située dans ce qu'il est convenu d'appeler depuis quelques années la France dynamique, la France en développement, par opposition à une autre France qui souffre de grave anémie parfois même de dépérissement, et où des opérations de sauvetage s'imposent de toute urgence: C'est le cas de larges portions du Massif central, et dans une certaine mesure de tout le «sud de la Loire». Les problèmes y revêtent une gravité exceptionnelle et demandent beaucoup de vigilance si on veut éviter une catastrophe. Sans qu'il soit comparable par son ampleur à celui du «Mezzogiorno» italien, le problème du «désert français» n'en revêt pas moins une gravité dont le pays a pris désormais conscience.

La Franche-Comté a donc la chance de se trouver au nord de la ligne Le Havre — Grenoble; à la prendre dans son ensemble elle fait donc partie de la zone dynamique française, qui se rattache elle-même aux régions les plus actives du continent européen. Nous verrons par la suite qu'il y a des ombres à ce tableau par trop optimiste et qu'il convient d'y apporter quelques retouches de détail.

Les auteurs du plan régional de Franche-Comté consacrent toute la première partie de leur étude à la situation et aux problèmes de la région. On y passe en revue les caractéristiques propres à la province, qu'elle doit à la géographie physique, au climat, à sa population et à son économie. Vues sans doute classiques, mais c'était là la base indispensable à toute analyse d'une région à la personnalité aussi tranchée. Il n'était pas inutile de rappeler que la Franche-Comté ne constitue en aucun cas une unité naturelle; elle comprend sans doute une grande partie de la montagne jurassienne. C'est le paysage jurassien qui la marque le plus fortement; toutefois, des zones bordières, sur le pourtour du Jura, font partie de la région de Franche-Comté: au nord un fragment du massif vosgien, la Porte de Bourgogne ou Trouée de Belfort qui sert de trait d'union avec l'Alsace par le Sundgau, et enfin les plateaux de la Haute-Saône entre l'Ognon et le plateau de Langres.



Fig. 1 La Reculée de Baume-les-Messieurs (Plateau du Jura Central) (Illustrations publiées avec l'aimable permission de «FRANCE — Commissariat Général au Tourisme», bureau de Zurich)

Le climat de la Franche-Comté et du Jura dans son ensemble est rude, humide et froid, aux hivers longs et enneigés dans la montagne, plus tempérés dans les régions du pourtour d'altitude moins élevée comme la Haute-Saône.

UN TYPE D'HOMME

Le compartimentage et le climat ont profondément marqué le peuple franc-comtois caractérisé par l'esprit d'indépendance, héritage aussi d'un long passé de province frontière, de «marche». Les auteurs du «Plan» mettent justement en relief certains traits de caractère fondamentaux de la population comtoise: Esprit ouvert de longue date à la coopération, sens profond des réalités, qui rapprochent l'homme comtois de ses autres voisins de la France de l'Est (Alsaciens et Lorrains), sans parler d'une parenté foncière avec les Suisses dont les sépare une frontière beaucoup plus artificielle qu'on ne se l'imagine.

Ce type d'homme à la personnalité si marquée a su créer, pour rester sur son sol souvent ingrat, un genre d'économie très particulière. Le morcellement du pays et la rudesse des conditions climatiques ont poussé le Comtois à s'adapter le mieux possible au milieu; afin d'éviter l'exode il a su combiner une agriculture sylvo-pastorale à une industrie prospère en milieu rural. L'élevage qui a occupé très tôt la première place de ses activités l'a orienté de plus en plus vers la production laitière et fromagère. Le Jura fut le berceau des fruitières coopératives, et les Suisses continuent à jouer un rôle moteur dans l'industrie laitière comtoise.

Quant à l'industrie implantée en milieu rural, un des traits caractéristiques de la Franche-Comté, elle mérite qu'on y insiste car c'est là une activité relativement rare en France. A cet égard les régions du Jura français présentent des affinités avec les montagnes d'Europe centrale (Suisse, Allemagne du sud-ouest). Le Jura peut servir d'exemple à d'autres régions françaises qui n'ont pas eu la chance de pouvoir accueillir à temps des industries rurales, soit par manque d'esprit d'initiative ou d'invention, soit par inadaptation lors de la grande industrialisation (Massif central, ouest de la France).

Ces industries comtoises ont maintenu au pays des jeunes qui, sans elles, seraient allés gagner leur pain dans les grandes villes, surtout à Paris, et contribuer encore au dépeuplement de la province française et à l'engorgement de la capitale. Cette industrie franc-comtoise est aussi caractérisée par la grande variété des productions (horlogerie, tournerie, taillerie de diamants, matière plastique, pipe, jouets, lunetterie). Industries familiales jadis, dispersées en petits ateliers épargnés dans les fermes bloquées par la neige, aujourd'hui regroupées dans certains petits centres dans des usines dont 59 % emploient moins de 50 personnes.

Ces industries traditionnelles du Jura n'ont pas empêché toutefois la naissance de très grandes entreprises: l'industrie chimique Solvay à Tavaux près de Dole et l'industrie automobile Peugeot à Sochaux, ainsi que l'industrie mécanique et électrique à Belfort. Ici, dans le nord-est de la région, dans le pays de Montbéliard et le territoire de Belfort, les problèmes sont différents, et le «Plan» les a traités à part comme il convenait.

Tels sont les caractères fondamentaux à placer en tête de toute étude sur la Franche-Comté. On peut féliciter les auteurs du «Plan» d'avoir aussi bien mis en relief le caractère de cette région et de sa population et d'en avoir compris toute la portée. La région comtoise possède de nombreux atouts dans son jeu, tant sur le plan français que dans le cadre plus large d'un marché à l'échelle européenne; mais les faiblesses ne manquent pas, et il conviendra d'y porter remède sans tarder.

LES ATOUTS DE LA FRANCHE-COMTÉ

Les atouts les plus forts de la région sont d'ordre divers. Tout d'abord, sa vitalité démographique. De 1900 à 1910 le département du Doubs avait

une proportion de naissances vivantes supérieure de 10 % à la moyenne nationale. De 1931 à 1935 les taux de natalité dépassent de 13 à 14 % ceux des autres départements. De 1951 à 1955 la moyenne des taux de natalité est toujours supérieure à celle de l'ensemble de la France (219 pour 10 000 dans le Doubs contre 189 pour 10 000). Le taux d'expansion de la population comtoise est de 50 à 60 % plus élevé que celui de la population française.

Cette population comtoise est jeune. Les enfants de moins de 10 ans représentent 16,9 % de la population française. Dans les départements comtois les pourcentages sont les suivants: Jura 17,1 %, Belfort 18,2 %, Haute-Saône 18,6 %, Doubs 19,1 %. Les moins de vingt ans représentent 30 % de la population française (34 % de celle du Doubs). On peut faire les mêmes remarques dans le groupe des 25 à 34 ans.

La Franche-Comté dispose donc d'un capital jeunesse considérable. La population active totale va augmenter de 1960 à 1975 de 40 000 personnes. Comme la population active agricole est aussi beaucoup plus jeune que dans l'ensemble de la France, on s'attend à une certaine diminution de l'emploi agricole. Dans les quinze prochaines années on doit compter sur 50 000 personnes à utiliser dans le secteur tertiaire et l'industrie. La population comtoise se caractérise par ses qualités techniques et par son esprit d'initiative; sans doute des reconversions sont-elles à prévoir, mais cette population conserve une aptitude remarquable au renouvellement. La mécanisation des exploitations agricoles y est développée et l'organisation coopérative particulièrement vivante. Les activités pastorales et forestières accusent les progrès les plus rapides. Quant à l'industrie, certaines entreprises manifestent une très grande activité: Peugeot à Sochaux, machines Bull à Belfort, industrie chimique à Tavaux; la Haute-Saône elle-même, la moins favorisée, s'adapte également aux nouveaux besoins et de nouvelles industries s'y installent.

POSITION CENTRALE EN EUROPE

Un nouvel atout pour la Franche-Comté est fourni par sa situation géographique. Jadis désavantagée comme province frontière, subissant le contre-coup des conflits des cent cinquante dernières années, ses villes étaient des places fortes, Belfort par exemple. Sa capitale, Besançon, a été délaissée par la grande ligne Paris — Simplon. La Franche-Comté était loin des grands ports, loin du charbon; mais aujourd'hui elle se trouve replacée au cœur même de l'Europe, à un carrefour de routes. L'axe Nord — Sud la traverse, menant des régions rhénanes aux pays rhodaniens. Cette grande artère de l'Europe de l'Ouest y croise la route qui conduit du bassin parisien aux cols alpins et suisses. La Franche-Comté isolée dans le passé, à l'époque révolue du nationalisme étroit, est appelée à reprendre sa place véritable dans une Europe libérée du concept périmé de la frontière linéaire et redonnant aux régions frontières leur véritable rôle d'intermédiaire et

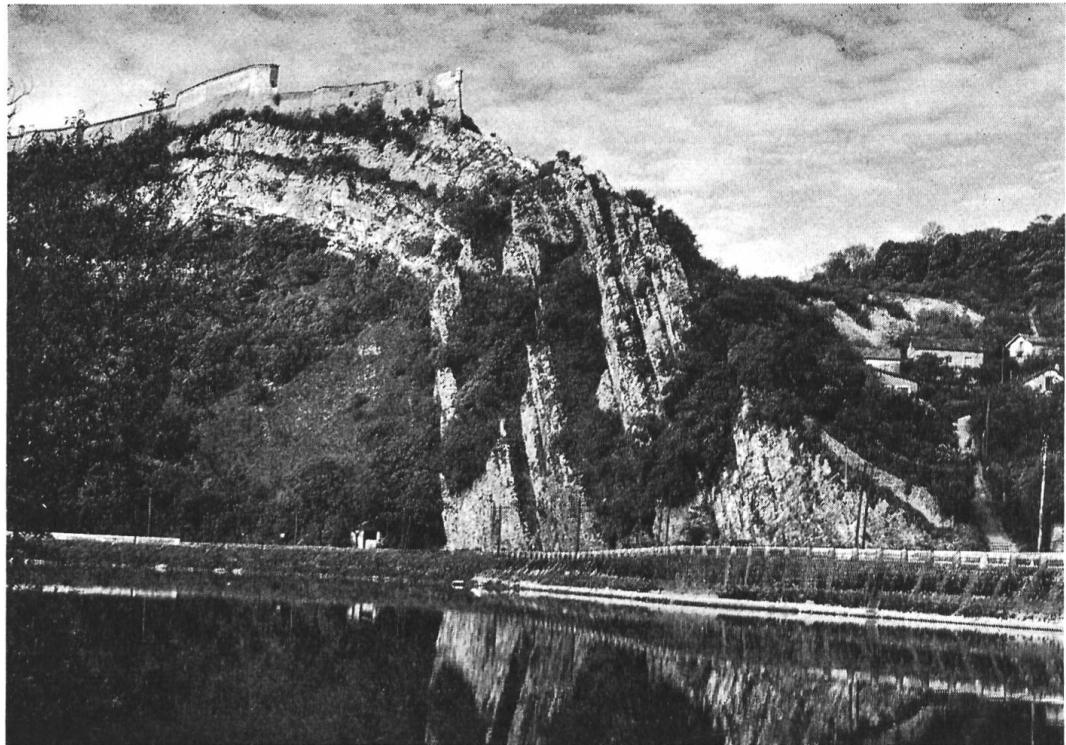


Fig. 2 Besançon, Doubs avec Citadelle

d'interprète entre des voisins qui ont eu tendance à s'ignorer de plus en plus. D'immenses possibilités s'offrent à la Franche-Comté dans le cadre de l'Europe.

LES FAIBLESSES DE LA FRANCHE-COMTÉ

Les auteurs du «Plan» n'ont pas manqué, après avoir brossé ce tableau qui pourrait paraître trop optimiste, d'insister sur les faiblesses de l'économie de la région et sur certains dangers plus ou moins latents qui la menacent. Tout d'abord un bon nombre de petites entreprises non compétitives devront se convertir ou se moderniser pour survivre. Les scieries comtoises par exemple sont mal équipées pour triompher de leurs concurrentes de la Forêt noire. Dans l'horlogerie et la lunetterie, certaines entreprises familiales se trouvent face à de graves problèmes. La pipe, industrie artisanale, éprouve des difficultés pour la commercialisation: ce sont deux sociétés britanniques qui achètent les pipes aux artisans de Saint-Claude et les vendent avec la marque «British made».

L'industrie textile, créée par des alsaciens au 19^e siècle particulièrement dans la zone sous-vosgienne au nord de Belfort, a subi une crise ces dernières années; certaines petites usines ont dû fermer leurs portes et les ouvriers chercher du travail à Sochaux, ce qui occasionne de longs déplacements.

Certains petits centres industriels, notamment en Haute-Saône, ont vu leur activité décroître. Un déséquilibre, qui n'est pas sans être inquiétant, a été provoqué par le développement considérable et trop rapide des groupes industriels de Belfort et de Montbéliard. Beaucoup de villages de la région ont été désertés par leurs éléments jeunes, et les villes n'ont pas eu le temps de s'organiser. Le groupe de Montbéliard particulièrement s'est engorgé et les problèmes d'aménagement y sont aigus. La tâche du «district urbain» nouvellement constitué sera d'y trouver les solutions. D'autre part si la production automobile venait à se ralentir, les dangers de la mono-industrie risqueraient de se faire sentir. Etant donnée la poussée démographique il est hautement souhaitable que d'autres industries soient capables d'absorber cette main-d'œuvre disponible. Rappelons d'ailleurs que Peugeot va agrandir ses installations et construire une nouvelle usine près de Mulhouse, évitant de trop longs déplacements aux ouvriers venant de tout le sud du Haut-Rhin.

La Franche-Comté aura aussi à perfectionner son réseau de voies de communication. Les grandes routes qui la traversent: Paris — Bâle, Paris — Genève, Lyon — Strasbourg, Langres — Lausanne, doivent être améliorées; elles sont d'une largeur souvent insuffisante et leur revêtement parfois défectueux. La région dispose d'un réseau de routes nationales et départementales très satisfaisant par la densité mais il n'est plus adapté à la circulation actuelle: poids lourds, touristes du nord de l'Europe en route vers les régions méditerranéennes.

Quant à la voie d'eau, le canal du Rhône au Rhin est fort insuffisant. Nous y revenons plus loin à propos du projet de canal européen à grand gabarit qui intéresse au premier chef la région.

Le réseau de chemin de fer enfin est très satisfaisant (lignes Paris — Bâle, Paris — Simplon, Lyon — Strasbourg) et en partie électrifié ou en voie d'électrification, mais Besançon est fort désavantage dans ses relations tant avec Paris qu'avec la Suisse.

PROBLÈMES DE DÉVITALISATION

Le point le plus noir sans doute parmi les faiblesses de l'économie franc-comtoise est constitué par ce que les auteurs du «Plan» ont placé sous la rubrique «problèmes de dévitalisation». Car c'est bien hélas le mal qui atteint la Haute-Saône, c'est-à-dire tout le nord de la Franche-Comté non jurassienne. Le département de la Haute-Saône constitue la zone sous-développée de la région.

Jusqu'à une date récente, la Haute-Saône consacrait une part importante de son terroir aux cultures (pommes de terre, céréales). Les rendements sont généralement moins bons que dans le Doubs et le Jura. Malgré les progrès de ces dernières années, l'agriculture et l'industrie laitière de ce département n'atteignent pas le niveau du reste de la Franche-Comté. Les friches sont beaucoup trop nombreuses; il est vrai qu'on s'attaque sérieusement à ce

problème dans tout l'Est de la France depuis quelques années. Mais surtout les plateaux de la Haute-Saône sont sous-industrialisés, contrastant avec la montagne jurassienne et avec le nord-est de la Franche-Comté. Il y manque de grands établissements: aucun n'emploie plus de 2000 salariés. Sans doute la partie vosgienne de la Haute-Saône et les cantons orientaux (Champagney, Héricourt) sont-ils dans une meilleure situation que les plateaux au sud et au nord-ouest de Vesoul. Mais la prépondérance du textile y est justement dangereuse étant donné les difficultés que cette industrie a à surmonter, comme ses cousines des Vosges et d'Alsace. Beaucoup de petites fonderies très vivantes au 19^e siècle se sont éteintes; la Haute-Saône, jadis région d'industrie métallurgique, a vu la plus grande partie de cette activité disparaître avec le développement de l'industrie lorraine.

La population de la Haute-Saône a de ce fait un niveau de vie insuffisant; le revenu par habitant n'y est pas assez élevé. Le confort ménager des populations rurales, qui constituent les $\frac{4}{5}$ de la population totale, est inférieur à celui de bon nombre de départements français. Tout ceci explique que la Haute-Saône ait été un pays d'émigration intense. De 1851 à 1946 elle a perdu 40 % de sa population. Beaucoup d'éléments jeunes ont émigré vers Paris, vers Belfort, Montbéliard, Nancy et le bassin lorrain.

Le seul moyen de retenir la jeunesse serait de développer les usines existantes et d'en créer de nouvelles. La Haute-Saône est fort bien placée dans le cadre du marché commun. Elle dispose de voies de communication (Paris — Bâle, canal de l'Est), elle est à proximité de la zone développée de Belfort — Montbéliard. Sa population possède de sérieuses qualités et elle peut s'adapter aisément à des activités industrielles; mais il faut que des capitaux viennent s'y investir.

Sur certains des plateaux du Jura on retrouve les mêmes problèmes, à un degré moins grave peut-être. Là aussi beaucoup de villages se sont dépeuplés de leurs éléments jeunes au profit des villes voisines. Seules les vallées de la Loue et du Lison rompent la monotonie de ces plateaux, et quelques activités industrielles y donnent un peu plus de vie.

BILAN

L'ensemble de la Franche-Comté apparaît donc comme une région de production relativement élevée par rapport à une population totale assez faible. Toutefois le taux de fécondité y est élevé, y compris la Haute-Saône. Le problème essentiel sera donc d'absorber cette jeune population montante qui désire rester sur place et éviter le départ vers les grandes concentrations urbaines.

JURA FRANÇAIS ET JURA SUISSE

La Franche-Comté qui dans son ensemble, par rapport à d'autres régions françaises, semble dans une bonne situation, occupe une place nettement inférieure à celle du versant suisse du Jura. Les conditions physiques et

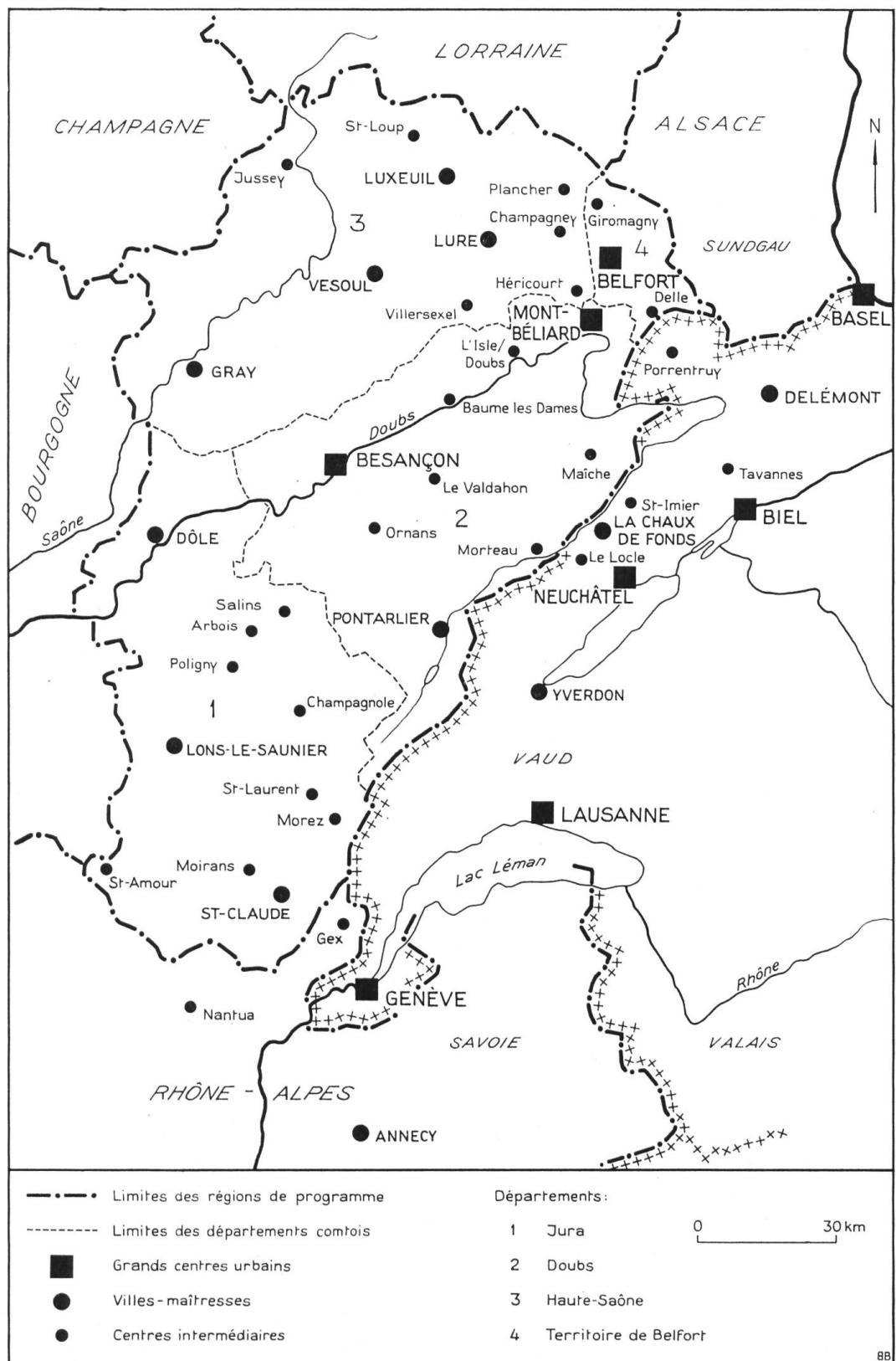


Fig. 3 Villes et centres intermédiaires en Franche-Comté

humaines y sont à peu près identiques au départ; mais, pour des raisons diverses, à caractère national, politique, financier, la productivité et les niveaux de vie y sont fort inégaux. Ainsi, dans le canton de Neuchâtel la densité de population est de 144 au km² contre 52,5 (en 1954) pour l'ensemble de la Franche-Comté (62,2 dans le Doubs, 43,6 dans le Jura, 38,9 dans la Haute-Saône). Le Jura suisse doit son niveau de vie élevé à une industrie prospère et au tourisme plus développé que sur le versant français.

Les conclusions des auteurs du «Plan» sont fort claires. Le Jura franc-comtois devra à l'avenir prendre modèle sur le Jura suisse pour arriver à un développement normal et utiliser toutes les chances qui sont à sa portée.

Il est heureux de constater que, lors de l'élaboration du plan régional, on a su regarder par delà la frontière et essayé de comprendre pourquoi la Franche-Comté relativement bien placée parmi les régions françaises n'en est pas moins très éloignée de sa voisine suisse. L'aménagement du territoire ne peut donc plus être le seul fait des services compétents des Etats nationaux. Les frontières ont séparé des régions qui étaient faites pour collaborer et vivre en étroite symbiose; il appartient aux responsables régionaux de prendre des initiatives. Nous y reviendrons en conclusion de cet article.

LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS

Ayant ainsi fait le point et présenté la Franche-Comté comme une entité à l'échelle humaine, les auteurs du «Plan» ont mis en relief dans la deuxième partie de ce dernier les objectifs et les orientations.

Du fait de la natalité élevée, d'importantes disponibilités de main-d'œuvre vont apparaître ces prochaines années. Il convient de stimuler l'économie régionale et des «actions dynamiques» se révèlent nécessaires. Les chances de succès sont grandes grâce à la technicité de la population comtoise. L'horlogerie a fait de très grands progrès ces dernières années, la lunetterie également. Alsthom construit la locomotive la plus rapide du monde.

L'équilibre sylvo-pastoral qui fait la prospérité comtoise doit être renforcé. L'effort de sélection des races devra permettre d'améliorer encore la production laitière et de la viande. Les cultures fourragères seront étendues et on conservera les fourrages d'une manière plus rationnelle. Les surfaces réservées au blé, à l'avoine et aux pommes de terre devront être diminuées. Par contre il conviendra de développer la production de la betterave fourragère, et d'encourager les cultures maraîchères auxquelles les grandes villes de la région offrent des débouchés.

La production forestière qui constitue une des richesses de la région sera encore plus savamment poussée. Les forêts de feuillus, surtout dans les plaines, devront être converties en futaies et enrésinées. Les Eaux et Forêts poursuivent dans ce sens avec succès le programme entrepris. La Franche-

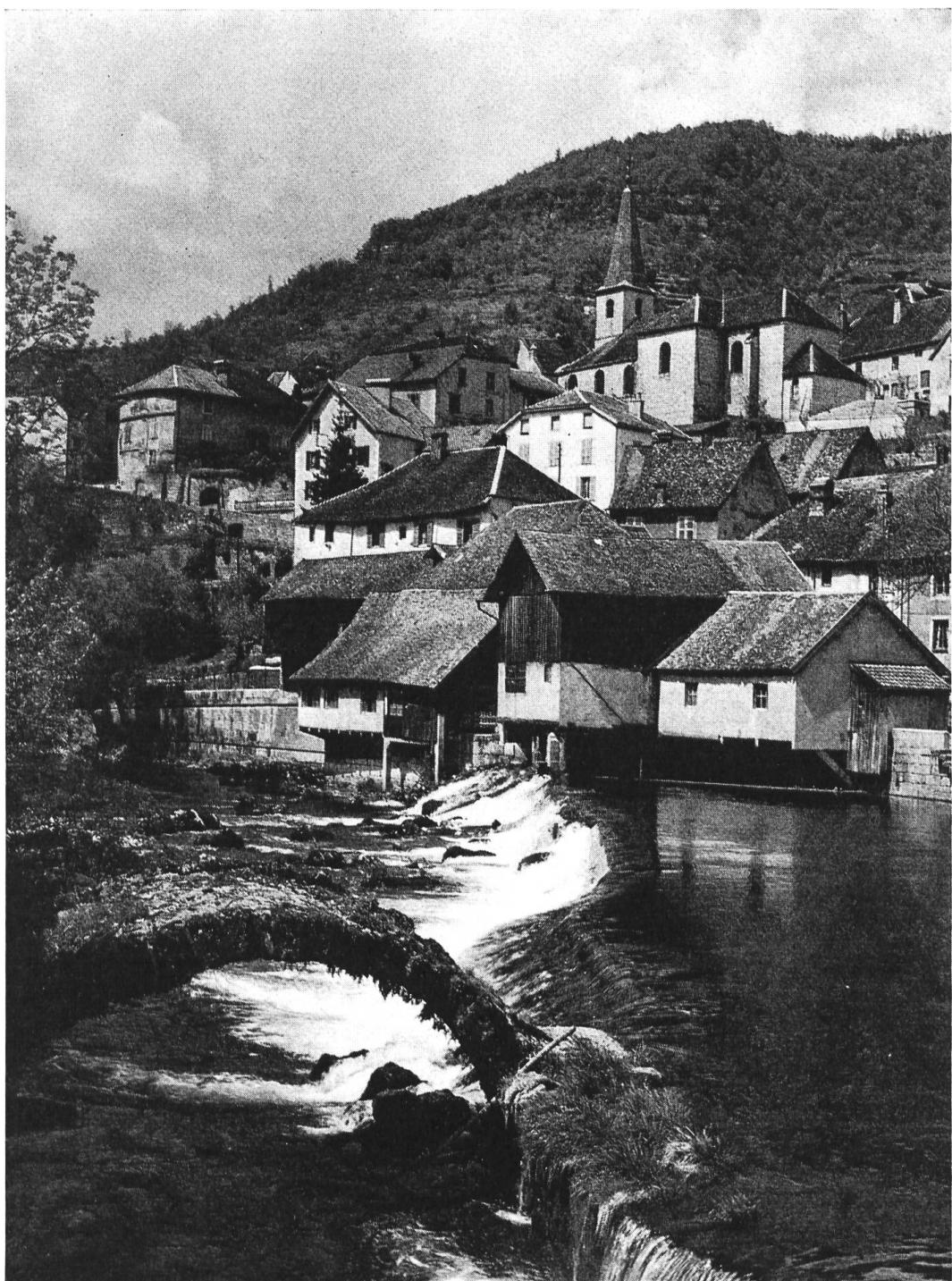


Fig. 4 Lods dans la vallée de la Loue (Jura)

Comté connaît aussi malheureusement les friches (25 000 ha pour la seule Haute-Saône); il faudra les reboiser en partie en résineux et en peupliers dans les vallées. D'autres friches peuvent être transformées en pâturages ou consacrées à un troupeau ovin accru. Enfin certaines terres marécageuses devront être récupérées. Il serait bon d'envisager sur ces terres reconquises l'installation d'exploitants dynamiques pouvant servir d'exemples grâce à leurs fermes-pilotes.

Pour réussir cette reprise en charge des terres incultes ou développer les secteurs de l'économie déjà prospères, il faudra agir sur les hommes et songer à la formation professionnelle des agriculteurs. Certains d'entre eux conduisent remarquablement leur exploitation, mais on est encore loin, dans l'ensemble, de la formation que reçoivent les cultivateurs suisses, danois, hollandais. Il importe donc d'installer dans chaque petite région naturelle des foyers de progrès agricole; à l'heure actuelle il n'en existe que cinq; il faudrait en fonder une dizaine d'autres, et créer un plus grand nombre d'écoles régionales d'agriculture.

Un effort d'équipement collectif se révèle nécessaire. Il conviendra aussi de conseiller les agriculteurs pour l'utilisation des engrains adéquats, grâce à une étude des sols; ceux-ci devront être mieux travaillés; la prairie temporaire devra occuper davantage de place dans l'assolement. La vaine pâture, qui présente de nombreux inconvénients, devrait être supprimée. En ce qui concerne l'élevage, on pourra encore améliorer les rendements laitiers; la «Montbéliarde» est déjà en fort bonne place parmi les meilleures races françaises. Une qualité beurrerie et fromagère encore plus parfaite est l'objectif à atteindre.

Toute modernisation de l'agriculture ne se révélera possible que si les opérations de remembrement sont poursuivies; il faudra établir un ordre de priorité et d'urgence des programmes à réaliser.

Enfin un habitat amélioré doit permettre à la jeunesse qui continuera l'exploitation des terres de vivre dans des conditions de confort et d'hygiène bien supérieures à ce qu'elles sont actuellement. Le logement des animaux lui aussi doit être perfectionné. Mais le problème est technique et financier (insuffisance des entrepreneurs de construction, chantiers épargnés, faible participation des crédits d'Etat).

Dans le cadre du Marché commun les produits de l'agriculture comtoise, essentiellement le Gruyère de Comté et l'Emmental, feront l'objet de soins attentifs. La commercialisation des produits est un problème capital. Les débouchés existent mais il faut que le Comtois cesse d'être replié modestement sur soi et devienne un vendeur. Cette remarque s'applique aussi à l'industrie. La Franche-Comté doit «avoir soif de faire de ses fils des commerçants qui satisfont des besoins, qui créent même des besoins qui sont le moteur de la civilisation». Les producteurs comtois devront entreprendre une action collective conçue et réalisée par un organisme professionnel disposant de moyens importants, capable d'entretenir des contacts permanents avec des comptoirs installés à l'étranger.

IMPLANTATIONS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Le développement industriel de la région doit se poursuivre, et des études approfondies doivent être faites dans chaque cas particulier par le Comité régional d'expansion économique. Les industries mécaniques sont celles qui répondent le mieux aux qualités techniques des habitants. La Franche-Comté est une région particulièrement apte à un développement de l'électronique.

Pour permettre à l'expansion de s'accélérer, des actions seront nécessaires sur l'infrastructure, afin que les grands courants économiques et touristiques ne soient pas tentés d'éviter la Franche-Comté. C'est pourquoi la région attache, comme ses voisins la Lorraine et l'Alsace, une importance capitale à la construction d'un canal Mer du Nord — Méditerranée. L'enfoncement à 2,20 m de la section Mulhouse — Montbéliard du canal du Rhône au Rhin présente un intérêt tout particulier. Au point de vue ferroviaire, c'est la capitale régionale, Besançon, qui est surtout désavantagée; il conviendra d'améliorer ses relations avec Paris et la Suisse. En ce qui concerne les routes le gros effort devra porter sur le grand axe Strasbourg — Lyon qui relie l'Allemagne de l'ouest à la vallée du Rhône et à l'Espagne. Une amélioration de la route Blanche Paris — Genève se révèle nécessaire étant donné le percement du Mont-Blanc. La route Paris — Bâle est également insuffisante sur plusieurs sections.

Une meilleure organisation du réseau de voies de communication permettra un développement considérable du tourisme franc-comtois. La Franche-Comté est une région trop peu connue, qui renferme des trésors pouvant satisfaire une clientèle avide de repos, d'air pur et de montagnes, sans parler des monuments dont plusieurs villes abondent.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Les départements du Doubs et du Jura, et même la Haute-Saône, devront faire un gros effort de publicité, surtout dans les pays voisins (Suisse, Allemagne) qui renferment un capital de visiteurs considérable. La Franche-Comté, traversée en été par un flot de touristes allemands, belges, néerlandais, qui se rendent vers la Méditerranée, devra en retenir une partie, au moins pour quelques jours. Un office du tourisme régional est en projet à Besançon. Une étude faite récemment par un spécialiste des questions touristiques, Monsieur Deferet, pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, a mis l'accent sur les points où devront porter particulièrement les efforts: l'hôtellerie dont il faut accroître la capacité et la qualité, la publicité, l'aménagement de terrains de camping, les installations permettant la pratique des sports nautiques, les gîtes ruraux et auberges. En hiver, une amélioration de l'équipement des stations de montagne attirera un nombre encore plus grand d'amateurs de ski.



Fig. 5 Besançon, la Porte Rivotte

LES «CENTRES INTERMÉDIAIRES»

Les auteurs du «Plan» de Franche-Comté insistent sur la nécessité de constituer des unités vivantes autour de centres intermédiaires bien équipés, à l'image de ce qui existe dans le Jura suisse. Ces centres seront des pôles de croissance. Pour jouer ce rôle d'animateurs, ils devront être équipés dans le domaine de l'enseignement, des distractions, des sports, du commerce. Un certain nombre de localités franc-comtoises possèdent déjà des aptitudes et les caractéristiques du «centre intermédiaire» tel qu'on le trouve en Suisse

et en Allemagne, particulièrement dans la montagne. Par contre, dans les zones dévitalisées, les centres intermédiaires seront à choisir avec beaucoup de prudence et certains ne pourront même accéder à ce rôle qu'au bout de plusieurs années.

Dans l'axe de la vallée du Doubs, Baume-les-Dames et l'Isle-sur-le-Doubs doivent évidemment être appelés à tenir cette place. Dans la montagne, Morteau et Maîche sont les centres intermédiaires incontestablement les plus apparentés à leurs homologues suisses. Pontarlier sera la ville-maîtresse de la région haute. Dans la vallée de la Loue, Ornans, centre actif, devra polariser les localités voisines. Enfin sur les «plateaux inférieurs» on peut hésiter entre Pierrefontaine, qui n'a malheureusement pas d'activité industrielle, et le Valdahon qui dispose déjà d'équipements et de logements.

Dans le département du Jura, Lons-le-Saunier est la ville-maîtresse de tout l'axe du Revermont. Les centres intermédiaires seront Saint-Amour, Poligny, Arbois, Salins. En montagne, Champagnole a les aptitudes nécessaires; c'est une ville en pleine expansion; il lui manque surtout jusqu'à présent un équipement culturel suffisant. Morez peut encore développer l'industrie de précision. La ville-maîtresse de la montagne est ici Saint-Claude. Deux autres petits centres pourraient encore servir de points d'appui aux villages qui les entourent: Saint-Laurent-du-Jura et Moirans-en-Montagne.

Dans la Haute-Saône, les villes principales sur lesquelles devront porter les efforts d'équipement et d'industrialisation sont Vesoul, Lure, Gray, Luxeuil. Quant aux centres intermédiaires, le choix s'impose: Héricourt, Villersexel, Saint-Loup-sur-Semouse. Dans le nord-ouest du département, la vaste zone de plateaux devra être réanimée à partir de Jussey. Vers la Trouée de Belfort, la zone sous-vosgienne devra avoir pour centres Chambagney et Plancher-les-Mines.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE

En conclusion de leur étude, les auteurs du «Plan» ont consacré quelques pages à l'équipement universitaire et scolaire et à la formation professionnelle. L'Université de Besançon qui a bénéficié ces années dernières d'un gros effort de modernisation doit être de plus en plus le centre de la vie intellectuelle de toute la région, luttant contre l'émigration des élites vers Paris. L'essor de l'Université de Besançon, répondant à la vocation technique de la population comtoise, est orienté principalement vers le développement de l'enseignement scientifique.

CONCLUSIONS

L'exécution du «Plan» repose sur l'active adhésion de toute la population régionale. C'est à l'initiative privée et aux collectivités locales, aux entreprises privées, qu'il incombe de la mettre en œuvre. Au sein du Comité régional d'expansion de Franche-Comté s'effectuera le rassemblement des

personnalités les plus dynamiques de la région. Enfin il est envisagé la création à Besançon d'un Institut d'observation et de comptabilité économique régionale destiné à mesurer les effets du «Plan» sur l'économie régionale dans le cadre français et international.

POUR UNE COORDINATION A L'ÉCHELON FRANCO — SUISSE

Pour conclure, est-il besoin d'ajouter que le souhait formulé à de nombreuses reprises par les auteurs du «Plan» de voir la Franche-Comté s'élever au niveau des régions voisines suisses et allemandes pourrait être d'une réalisation plus facile le jour où l'on créerait à Besançon un Comité de liaison franco-suisse d'études économiques et sociales. Cet organe coordinateur, dont l'auteur de ces lignes souhaite depuis longtemps la fondation, permettrait à tous les Jurassiens d'échanger régulièrement leurs points de vue et d'envisager une politique d'aménagement du territoire sur des bases communes. Il appartient à la région d'examiner sérieusement un tel projet qui doit permettre une coopération plus étroite entre la Franche-Comté et les régions suisses et allemandes de caractéristiques semblables.

BIBLIOGRAPHIE

ERFC = «Économie et Réalités franc-comtoises», Besançon

- 1 Plan régional de développement et d'aménagement de Franche-Comté. 1961
- 2 Le projet du plan de développement économique et social et d'aménagement du Territoire de Franche-Comté. ERFC, 1961, No. 44, pp. 158—176, 45, pp. 227—239, 46, pp. 258—283, 47, pp. 334—352, 48, pp. 382—402
- 3 *Brochet, L.-J.* (1961): L'homme comtois et son devenir économique. ERFC, No. 50, pp. 560—565
- 4 *Pelissonnier, M.* (1962): L'évolution démographique de la zone de Montbéliard jusqu'en 1975. ERFC, No. 52, pp. 65—71
- 5 *Debia, R.-Y.* (1961): Le district urbain de Montbéliard. Comment naît une ville de cent mille habitants. ERFC, No. 50, pp. 579—585
- 6 *Descombes, R.* (1961): Le projet de liaison navigable à gabarit européen entre le Rhin et le Rhône. ERFC, No. 48, pp. 403—421
- 7 *Daveau, S.* (1959): Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Paris
- 8 *Chevalier, M. et Claval, P.* (1962): Problèmes agricoles et problèmes de main-d'œuvre dans le Jura. ERFC, No. 54, pp. 166—175
- 9 *Defert, P.* (1961): Les préalables à une expansion touristique du Doubs. ERFC, No. 45, pp. 212—226
- 10 *Defert, P.* (1961): Essai pour un programme d'action touristique dans le département du Doubs. ERFC, No. 49, pp. 461—558

DIE ZUKUNFT DER FREIGRAFSCHAFT IN EUROPA IM LICHTE IHRES ENTWICKLUNGSPLANES (Zusammenfassung)

Unter den 21 Planungszonen Frankreichs ist die Freigrafschaft eine der kleinsten und hat als letzte der Nachbarregionen der Schweiz 1961 eine umfassende Darstellung ihrer Gegebenheiten und Entwicklungsmöglichkeiten erhalten. Nach einer gründlichen Darstellung der Naturgegebenheiten dieser überwiegend jurassischen Provinz folgt die Beschreibung

ihres wirklichkeitsnahen Menschenschlages, seiner Betätigung in Landwirtschaft, Handwerk und Industrie, wobei immer wieder auf die Verhältnisse im schweizerischen Jura Bezug genommen wird, nicht zuletzt in der Meinung, eine engere Zusammenarbeit der Jurassier beidseits der Grenzen sei erstrebenswert. Zu den vielfältigen Industrien des Gebirges treten die Grossunternehmen am Jurarande, in den Räumen Besançon — Dole und Montbéliard — Belfort.

Zu den Trümpfen der Freigrafschaft in einem zukünftigen europäischen Wirtschaftsgefüge gehören die Jugend ihrer Bevölkerung und die zentrale Lage am Durchgang vom Rheintal- zum Saône-Rhône-Graben. Zu den Schwächen sind zu zählen: die veraltete Einrichtung vieler kleiner Familienbetriebe und die übergrosse Anziehungskraft der vorgenannten Ballungsräume, welche die Jugend anlocken und die Zukunft der Landwirtschaft gefährden. Notwendig ist auch die Modernisierung des Strassennetzes, der Ausbau des Rhein-Rhône-Kanals und die Verbesserung der Bahnverbindungen von Besançon. Unter den vier Departementen Jura, Doubs, Territoire de Belfort und Haute-Saône ist das letzte am schlechtesten entwickelt. Es wird eine Reihe von Massnahmen zur Modernisierung aller Wirtschaftszweige vorgeschlagen, ebenso eine Verbesserung der Absatzorganisationen, eine Intensivierung des Tourismus und der Ausbau der Infrastruktur kleiner Zentren, denen, im Gegensatz zur Schweiz, zu sehr der Beigeschmack des Hinterwäldnerisch-Provinziellen anhaftet, dem die Bewohner zu entfliehen suchen, statt dass sie mithelfen, lebendige Mittelpunkte zu schaffen. An der Bevölkerung, an den Wirtschaftsverbänden und an den lokalen Behörden der Freigrafschaft liegt es nun, die Vorschläge des Plans in die Tat umzusetzen. Von der Schaffung eines französisch-schweizerischen Verbindungsausschusses zum Studium wirtschaftlicher und sozialer Fragen in Besançon erhofft Herr Déprez nicht nur einen fruchtbaren Gedankenaustausch, sondern auch ein besseres Sichkennenlernen der Jurassier.

(G. Bienz)